



Guide du Délégué du Club et du Responsable de Salle

CE QU'IL FAUT RETENIR :

Qui est le **Délégué du club** ?

C'est un membre du bureau ou de la commission technique, licencié du club. C'est le représentant du club pour la journée de championnat.

Qui est le **responsable de la salle** ?

C'est un parent de joueur. C'est le représentant du club pour un match (incluant échauffement et départ des équipes)

Téléphones Utiles :

Trésorerie pour récupérer la caisse, Céline : 06 81 06 81 24

Secrétaire du club : 06 58 28 07 05

L'élu d'astreinte de la commune : 06 72 88 51 24

Les numéros d'urgence :

Samu : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Général : 112

Quelles sont leurs missions ?	
Délégué du club	Responsable de salle
Membre du bureau ou de la commission technique, licencié du club. C'est le représentant du club pour la journée de championnat.	C'est un adulte, parent de joueur, qui représente du club pour un match (incluant échauffement et départ des équipes)
Présent à l'ouverture et fermeture de la salle (si accord avec autre délégué, peut se faire remplacer en cours de journée)	Présent pour un match (installation, match, rangement)
	Pour la journée de samedi , de même pour le dimanche , récupère la caisse le vendredi soir.
Pour le premier match de la journée , arrivent 1h avant le match Préparent les salles ensemble	
	En cours de journée , arrive au moins 1/2h avant le match
Indique son numéro de licence dans E-Marque pour tous les matchs pour lesquels le responsable de salle n'est pas licencié	Si le responsable de salle est licencié, indique son numéro de licence dans E-Marque
Peut couvrir 2 matchs en même temps (chaque match ayant un responsable de salle)	N'est responsable de salle que pour le match indiqué.
Est identifié par le brassard fluo « Délégué du club », présent dans le sac de la caisse	Pas de signe distinctif, mais se place sur la chaise à côté de la table de sa salle
Assure le maintien d'une ambiance sportive, de la sécurité, de l'intégrité des arbitres durant toute la journée.	Assure le maintien d'une ambiance sportive, de la sécurité, de l'intégrité des arbitres durant et après le match.
Peut s'absenter pendant la journée, mais donne ses coordonnées au responsable de salle.	En fin de match , vérifie que l'E-marque est rempli par les arbitres, et clôture la rencontre (utilisation d'un partage de connexion pour envoi de la feuille)
	En fin de match vérifie l'état de la salle et des vestiaires, voit avec le coach si problème
	Transmet les informations au responsable de salle suivant
Après le dernier match de la journée , le délégué du club et le responsable de salle du dernier match rangent les salles, vérifient le nettoyage du bar, vérifient les vestiaires, les lumières, ferment le complexe, ensemble	
	En fin de journée du samedi , et du dimanche , récupère la caisse la remet à la commission trésorerie le lundi.